



ASSEMBLÉE — 37^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

Point 25 : Suivi de la Conférence de haut niveau sur la sécurité (2010)

RAPPORT SUR LA CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU SUR LA SÉCURITÉ (2010)

(Note présentée par le Conseil de l'OACI)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note contient des propositions découlant de la Conférence de haut niveau de 2010 sur la sécurité (HLSC 2010). Elle décrit aussi brièvement les mesures que l'OACI compte prendre pour donner suite aux résultats de la Conférence.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à approuver la déclaration, les conclusions et les recommandations de la Conférence HLSC 2010 ainsi que la suite donnée par le Conseil et la Commission de navigation aérienne.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique A — Sécurité.
<i>Incidences financières :</i>	Les activités en question dans la présente note seront réalisées selon leur priorité, en fonction des ressources disponibles dans le budget approuvé pour 2011, 2012 et 2013, complétées par des contributions volontaires au Fonds SAFE.
<i>Références :</i>	Doc 9935, <i>Rapport de la Conférence de haut niveau de 2010 sur la sécurité</i> http://www2.icao.int/en/HLSC/default.aspx

1. INTRODUCTION

1.1 La Conférence de haut niveau de 2010 sur la sécurité (HLSC 2010), à laquelle ont assisté 551 participants de 117 États contractants et des observateurs représentant 32 organisations internationales, s'est tenue au siège de l'OACI du 29 mars au 1^{er} avril 2010. Ses résultats sont présentés dans le *Rapport de la Conférence de haut niveau de 2010 sur la sécurité* (Doc 9935).

2. EXAMEN DES RECOMMANDATIONS DE LA CONFÉRENCE PAR LE CONSEIL ET LA COMMISSION DE NAVIGATION AÉRIENNE

2.1 Le Conseil a examiné le rapport de la Conférence HLSC 2010 et est convenu des mesures à prendre pour mettre en œuvre la déclaration et les recommandations de la Conférence. Ces mesures figurent dans le supplément au Doc 9935, publié sur le site web de la conférence (<http://www2.icao.int/en/HLSC/default.aspx>).

2.2 Les délibérations de la Conférence HLSC 2010 ont eu pour résultat plusieurs recommandations importantes visant à renforcer la mise en œuvre d'une approche proactive de la gestion des risques pour la sécurité de l'aviation. Ces recommandations comprennent l'emploi de processus décisionnels fondés sur les données en tant qu'éléments clés des futures stratégies de réduction des risques pour la sécurité. Pour permettre l'application de ces stratégies, la Conférence a recommandé d'élaborer des processus qui faciliteront l'échange effectif de renseignements sur la sécurité ainsi que des politiques destinées à assurer une protection adéquate aux fournisseurs des renseignements sensibles qui seront utilisés dans les futures analyses de sécurité. Elle a également appuyé l'évolution continue du programme national de sécurité (PNS) et du processus OACI d'audit de la supervision de la sécurité, qui comprend la mise en œuvre de la méthode de surveillance continue (CMA). La Conférence a aussi unanimement appuyé l'élaboration d'une nouvelle Annexe à la Convention qui portera sur les responsabilités et les processus de gestion de la sécurité. Elle a en outre formulé des recommandations sur l'harmonisation des exigences de certification et sur les activités des organismes régionaux de supervision de la sécurité (RSOO) ainsi que des recommandations liées à des questions soulevées par des accidents récents, notamment la prestation des services de recherches et de sauvetage, la fourniture de services améliorés de communication et de surveillance pour les opérations au-dessus des régions isolées ou océaniques ainsi que la prise de mesures visant à assurer la disponibilité de toutes les données nécessaires à la réalisation des enquêtes sur les accidents.

3. INCIDENCES FINANCIÈRES

3.1 Les mesures requises pour mettre en œuvre les recommandations de la Conférence ont une incidence financière estimée à 3,6 millions CAD pour le triennat 2011-2013. Le financement des activités envisagées a été partiellement pris en compte dans le budget proposé de 2011-2013. Des fonds supplémentaires proviendront d'une combinaison d'économies potentielles liées aux gains de productivité ou d'efficacité réalisés au sein du Secrétariat et de contributions volontaires au Fonds SAFE. Des renseignements détaillés à ce sujet sont présentés en appendice.

4. CONCLUSION

4.1 La Conférence HLSC 2010 a formulé plusieurs recommandations importantes qui s'adressent à l'OACI et a fourni au Conseil des orientations claires sur les priorités en matière de sécurité.

APPENDICE

**COÛTS ESTIMATIFS DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS
DE LA CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU DE 2010 SUR LA SÉCURITÉ
DURANT LE TRIENNAT 2011-2013**

Partie I — Sommaire

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

	2011	2012	2013	TOTAL
COÛT	1,361 million	1,152 million	1,098 million	3,610 millions

Partie II — Activités intégrées au budget proposé de 2011-2013

Rec.	Sujet	Ressources supplémentaires prévues	2011	2012	2013	Total
2/3 b) 2)	Appui de l'OACI aux États pour corriger les carences en matière de supervision de la sécurité	Un poste P-4 supplémentaire à ISD	183 000	187 800	198 800	569 600
2/5 b)	Élaboration de SARP et de PANS : évaluation des incidences	Le groupe requis pour l'évaluation des incidences des nouvelles SARP et PANS est opérationnel ¹	261 800	268 580	281 500	811 380
3/2 b)	Amélioration des services SAR	Rétablissement du poste dans le domaine des SAR	183 000	187 800	198 800	569 600
3/3 c)	Prochaine génération des professionnels de l'aviation et propositions de formation harmonisée	Création d'un poste P-4 pour les activités liées à la prochaine génération des professionnels de l'aviation	183 000	187 800	198 800	569 600
TOTAL			810 800	831 980	877 900	2 520 180

¹ La décision d'instituer le groupe sera prise suite à une étude de faisabilité réalisée en 2010.

Partie III – Activités dont le financement sera fondé sur des économies liées à des gains de productivité ou d'efficacité et des contributions volontaires au Fonds SAFE

Rec.	Sujet	Résultat	2011	2012	2013	Total
1/1 b) 1)	Incorporation des renseignements concernant la sécurité de l'aviation d'affaires dans le cadre de sécurité de l'OACI	Incorporation périodique des renseignements sur la sécurité de l'aviation d'affaires dans le cadre de sécurité de l'OACI	10 000	10 000	10 000	30 000
1/2 c)	Établissement de nouvelles ententes et amendement des ententes actuelles concernant le partage des renseignements confidentiels sur la sécurité avec des entités et des organisations internationales	Ententes conclues d'ici la fin de 2013 avec 80 % des États et des organisations internationales détenant ces renseignements	10 000	10 000	10 000	30 000

Rec.	Sujet	Résultat	2011	2012	2013	Total
2/1 b), 2/2 a) et 2/3 a) 2)	Paramètres et méthode de définition de paramètres harmonisés pour les SGS/PNS	Éléments d'orientation sur la méthode d'élaboration d'indicateurs de performance de sécurité (SPI) et de paramètres de sécurité harmonisés, et besoins en données correspondants disponibles en 2012	60 000	60 000	-	120 000
2/1 c)	Appui à la mise en œuvre des SGS/PNS	Programme de séminaires et production d'éléments d'orientation sur les meilleures pratiques	90 000	90 000	90 000	270 000
2/2 b)	Évaluation de la matrice de mesures de la sécurité proposée dans la note WP/37 comme cadre approprié pour la définition des SPI	Services professionnels de consultation : 1 mois/an durant le triennat 2010-2013	10 000	10 000	10 000	30 000
2/3 a) 3)	Développement et mise en œuvre d'iSTARS	Services professionnels de consultation : 6 mois/an + coût de l'infrastructure (20 000/an)	80 000	80 000	80 000	240 000
2/3 b) 3)	Élaboration d'un cadre pour l'utilisation des renseignements sur la sécurité dans lequel les actions attendues de l'OACI et des États membres sont clairement définies	Cadre approuvé en 2012 et incorporé dans le GASP	20 000	-	-	20 000
2/4	Équipe spéciale multidisciplinaire sur la protection des renseignements sur la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Examen initial par la Commission de navigation aérienne en 2012 des SARP produites • Éléments indicatifs correspondants prêts pour l'adoption des SARP par le Conseil 	60 000	-	-	60 000
2/5 a)	Nouvelle Annexe sur la gestion de la sécurité par les États	Examen initial de la nouvelle Annexe par la Commission de navigation aérienne en 2011	40 000	-	-	40 000
3/1	Harmonisation des règles de délivrance des AOC, des licences du personnel et d'autres approbations pour faciliter la reconnaissance	Entente entre les parties prenantes sur la gestion du processus de reconnaissance	40 000	40 000	-	80 000

A-3

Rec.	Sujet	Résultat	2011	2012	2013	Total
3/2 c)	Examen des prescriptions actuelles en matière de conception des activités dans le poste de pilotage, des listes de vérification et des procédures d'exploitation normalisées, une importance particulière étant accordée aux phases de vol critiques en vue de déterminer, par l'application de principes de gestion de la sécurité, les mesures à prendre	Résultat de l'examen présenté à la Commission en 2011	20 000	-	-	20 000
3/3 d) 2)	Sécurité des pistes	Conférence mondiale en 2011 et deux séminaires régionaux par année en 2011, 2012 et 2013	50 000	20 000	20 000	90 000
3/3 h)	Élaboration de modèles de financement pour garantir une fourniture durable d'équipements et de services sur la base du niveau d'activité afin d'assurer des services de transport aérien adéquats	Services professionnels de consultation : 2 mois en 2010 et 6 mois en 2011	60 000	-	-	60 000
TOTAL			550 000	320 000	220 000	1 090 000